

6.4.1. Introduction

L'importance des programmes de vaccination a été largement démontrée. Les questions n'ont été posées qu'aux personnes âgées de 15 ans et plus parce que la couverture vaccinale chez les enfants est déjà étudiée dans le cadre d'enquêtes spécifiques.

La couverture vaccinale chez les adultes par contre a été étudiée dans le cadre de l'Enquête de Santé pour trois maladies spécifiques:

- le tétanos (rappel nécessaire tous les dix ans)
- la grippe (vaccination à renouveler à l'automne chaque année chez les 65 ans et plus ou chez toute personne souffrant de troubles respiratoires chroniques, de pathologies cardio-vasculaires, de diabète ou de maladies rénales chroniques)
- la rubéole (vaccin ou rappel à faire à l'âge de 12 ans).

On a demandé systématiquement aux personnes interrogées si elles avaient été vaccinées, si elles pouvaient présenter une carte attestant de la dite vaccination et, en cas de besoin, la raison pour laquelle la personne n'a pas été vaccinée.

En ce qui concerne la grippe, les personnes devaient également préciser la date de la dernière vaccination afin de vérifier si elle est suffisamment récente pour conférer une protection effective. Une question portait également sur la personne qui a pris l'initiative de cette vaccination, ceci afin d'adapter à l'avenir la promotion de la vaccination.

6.4.2. Belgique

6.4.2.1. Vaccination contre le tétanos au cours des 10 dernières années (Va01_1)

En Belgique, 68% de la population de 15 ans et plus a été vaccinée contre le tétanos au cours des dix dernières années et 32% ne sont pas en ordre de vaccination. 67% des personnes vaccinées déclarent posséder une carte de vaccination.

Les femmes sont moins souvent en ordre de vaccination (59%) que les hommes (76%). Cette différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe (Tableau 6.4.2.1).

Le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination augmente avec l'âge: 10% entre 15 et 24 ans, pour arriver à 70% chez les personnes âgées de 75 ans et plus. Les femmes sont moins souvent en ordre de vaccination que les hommes pour toutes les tranches d'âge jusqu'à 64 ans (Figure 6.4.2.1).

Différences en fonction des caractéristiques individuelles (Tableau 6.4.2.1)

On observe une tendance en fonction du niveau d'éducation (meilleure couverture vaccinale pour les gens plus éduqués), mais celle-ci n'est pas significative après standardisation pour l'âge et le sexe. On n'observe pas de différence par contre en fonction du revenu équivalent du ménage.

Le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination varie d'une région à l'autre: 36% en Flandre contre 30% à Bruxelles et 26% en Wallonie.

Ces différences entre la Flandre d'une part, Bruxelles et la Wallonie d'autre part, persistent après standardisation pour l'âge et le sexe (Tableau 6.4.2.1).

A l'intérieur même des régions, on remarque des disparités importantes (Tableau 6.4.2.2). En Flandre donc, le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination varie de 27% dans le Brabant Flamand à 45% en Flandre Occidentale. En Wallonie, le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination varie 20% dans le Brabant Wallon contre plus de 30% dans la province de Liège. Ces différences persistent après avoir standardisé pour l'âge et le sexe (régression logistique).

24% seulement des personnes vaccinées en Wallonie déclarent posséder une carte de vaccination, contre respectivement 30 et 39% à Bruxelles et en Flandre.

Figure 6.4.2.1 Proportion de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination pour le tétanos (VA01_1), par âge et par sexe, Enquête de Santé, Belgique, 1997.

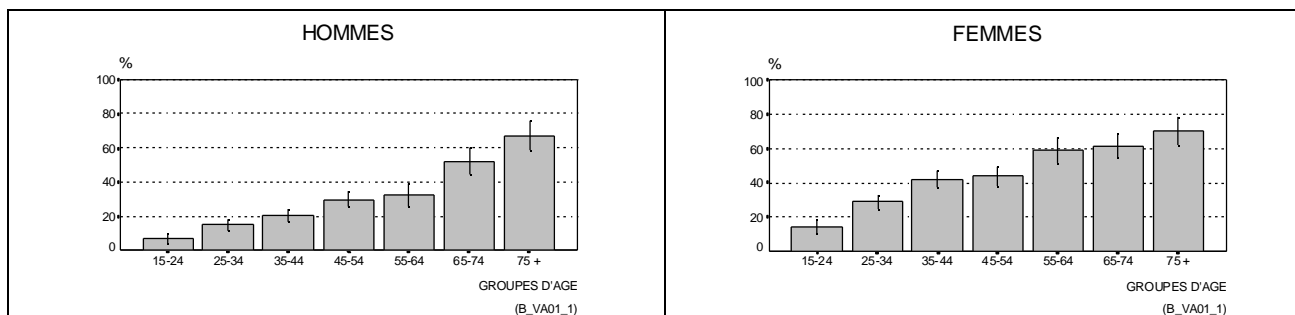


Tableau 6.4.2.1 Proportion de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination pour le tétanos (VA01_1), standardisée par âge et par sexe, Enquête de Santé, Belgique, 1997.

		PROPORTION (%)	I.C. 95%
SEXE	Homme	28,0	(26,1-30,0)
	Femme	42,5	(40,3-44,6)
NIVEAU INSTRUCTION	Pas de diplôme	45,7	(38,3-53,1)
	École primaire	38,4	(34,0-42,8)
	Secondaire inférieur	34,3	(31,1-37,5)
	Secondaire supérieur	36,4	(33,6-39,2)
	Supérieur	32,4	(29,6-35,1)
REVENU EQUIVALENT (FB)	< 20.000	39,2	(34,2-44,1)
	20.000-30.000	34,9	(31,8-38,0)
	30.000-40.000	34,0	(31,3-36,8)
	40.000-60.000	35,6	(33,0-38,3)
	>60.000	33,5	(29,3-37,6)
SANTE SUBJECTIVE	Bonne à très bonne	35,5	(33,7-37,3)
	Très mauvaise à moyenne	34,4	(31,4-37,4)
CONSOMMATION DE TABAC	Jamais	35,1	(32,7-37,5)
	Dans le passé	34,8	(31,7-37,8)
	Modéré (<20)	37,1	(33,6-40,6)
	Gros fumeur	37,7	(31,8-43,6)
REGION DE RESIDENCE	Région flamande	40,0	(37,9-42,1)
	Région bruxelloise	30,6	(28,1-33,1)
	Région wallonne	28,7	(26,4-30,9)

Analyses complémentaires

Lorsque l'on demande aux personnes pourquoi elles ne sont pas vaccinées contre le tétanos, 64% n'y pense pas (négligence), 18% estiment que ce n'est pas utile ou même dangereux et 17% manquent d'information (ne sait pas qu'un rappel est nécessaire et/ou ce qu'il faut faire pour être vacciné). On n'observe pas de variation à ce sujet en fonction de l'âge, du sexe ou des différentes caractéristiques de base des personnes interrogées.

Tableau 6.4.2.2 *Distribution par catégories de la vaccination contre le tétanos (VA01_1), par province de résidence, Enquête de Santé, Belgique, 1997.*

	VACCINATION TETANOS 10		Total
	DERNIERES ANNEES		
	Oui	Non	N
	%	%	

PROVINCE DE RESIDENCE			
Anvers	63,5	36,5	750
Brabant Flamand	72,4	27,6	474
Flandre Occidentale	55,0	45,0	601
Flandre Orientale	64,1	35,9	641
Limbourg	64,4	35,6	362
Bruxelles	70,1	29,9	2444
Brabant Wallon	80,1	19,9	272
Hainaut	72,5	27,5	1031
Liège	69,7	30,3	961
Luxembourg	77,9	22,1	230
Namur	82,5	17,5	378
Belgique	67,5	32,5	8144

Personnes âgées de 15 ans ou plus			

6.4.2.2. Vaccination contre la grippe au cours des 12 derniers mois (VA03_1)

En Belgique, 14% de la population de 15 ans et plus a été vaccinée contre la grippe au cours des douze derniers mois.

Si l'on ne considère que le groupe cible de cette vaccination, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes soit de troubles respiratoires chroniques, soit de pathologies cardio-vasculaires, soit de diabète, soit de maladies rénales chroniques, 32% de la population a été vaccinée contre la grippe au cours des douze derniers mois. Seul le groupe cible tel qu'il vient d'être défini, sera envisagé dans la discussion qui suit.

La couverture vaccinale contre la grippe est équivalente chez les femmes et les hommes (32%).

Le pourcentage de personnes vaccinées augmente avec l'âge: de 8% entre 15 et 24 ans, et 33% chez les personnes âgées de 55 à 64 ans. Chez les personnes âgées, la couverture vaccinale varie entre 45% chez les 65-74 ans et 50% chez les 75 ans et plus (Figure 6.4.2.2).

Différences en fonction des caractéristiques individuelles (Tableau 6.4.2.3)

Après standardisation pour l'âge et le sexe, on n'observe pas de variation de la couverture vaccinale ni en fonction du niveau d'éducation, ni en fonction du revenu équivalent mensuel du ménage.

Comme on pouvait s'y attendre, les gens qui déclarent une mauvaise santé subjective sont plus souvent vaccinés.

Le pourcentage de personnes qui sont en ordre de vaccination pour la grippe varie d'une région à l'autre: 34% en Flandre, 32% à Bruxelles et 30% en Wallonie. Ces différences ne sont pas significatives, même après standardisation pour l'âge et le sexe (Tableau 6.4.2.3).

Au sein même de la Flandre, on remarque des disparités importantes: le pourcentage de personnes vaccinées contre la grippe varie de 26% en Flandre Orientale à 44% au Limbourg. Ces différences persistent après standardisation pour l'âge et le sexe (régression logistique). En Wallonie, les différences ne sont pas significatives (Tableau 6.4.2.4).

Analyses complémentaires

On a vérifié également si les personnes reprises dans le groupe cible ont été vaccinées au cours de la période de vaccination la plus récente (vaccination de septembre à décembre 1996 pour les personnes interrogées avant septembre 1997). Sur 1701 sujets, 31% ont été vaccinés contre la grippe au cours de la dernière saison (au lieu de 32% si l'on prend en compte toute vaccination contre la grippe au cours des 12 derniers mois), 4% n'ont pas pu préciser la date de leur dernière vaccination, 5% ont été vaccinés en dehors de la saison et 60% n'ont pas été vaccinés.

Sur les 1257 personnes du groupe cible qui ont été vaccinées contre la grippe, c'est le résultat soit d'une initiative personnelle (46% des cas), soit d'une recommandation du médecin généraliste (44%). Pour le reste, il s'agit soit du médecin spécialiste (6%), soit du médecin du travail (3%).

Il apparaît clairement que le rôle du médecin généraliste est prépondérant dans les classes socio-économiques moins favorisées (68% chez les personnes sans diplôme au lieu de 35% chez ceux qui ont suivi un enseignement supérieur), tandis que parmi les populations aisées la vaccination contre la grippe relève plus souvent d'une initiative personnelle (50% chez ceux qui ont suivi un enseignement supérieur au lieu de 18% chez les personnes sans diplôme).

1617 personnes ont répondu à la question concernant les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été vaccinées contre la grippe:

- 47% estiment que ce n'est pas utile ou bien elles ont des doutes sur l'efficacité du vaccin
- 32% ne sont pas vaccinés par pure négligence de leur part
- 7% pensent que le vaccin peut être dangereux (et ont même parfois déjà une expérience malheureuse), ou qu'il faut tout simplement laisser faire la nature
- 4% manquent d'information ou disent que ce vaccin ne leur a pas été recommandé par leur médecin.

Figure 6.4.2.2 Proportion de personnes (du groupe cible) vaccinées contre la grippe au cours des douze derniers mois (VA03_1), par âge et par sexe, Enquête de Santé, Belgique, 1997.

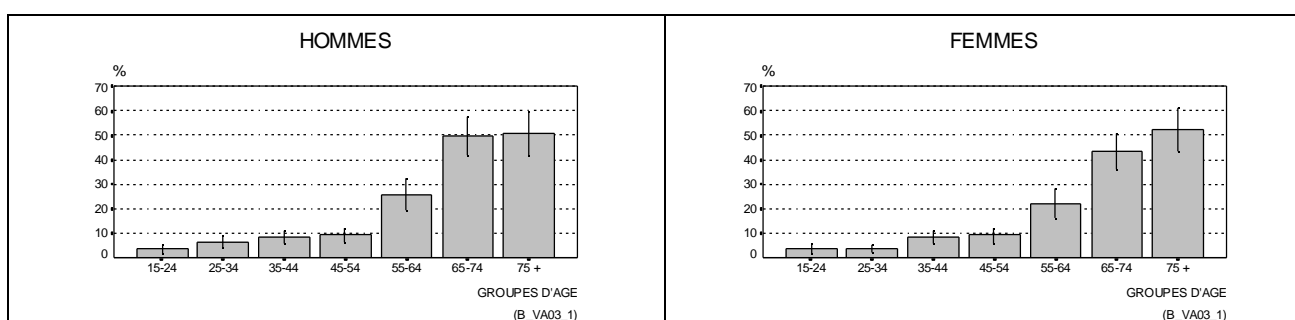


Tableau 6.4.2.3 Proportion de personnes (du groupe cible) vaccinées contre la grippe au cours des douze derniers mois (VA03_1), standardisée par âge et par sexe, Enquête de Santé, Belgique, 1997.

		PROPORTION (%)	I.C. 95%
		—————	—————
SEXE	Homme	23,1	(19,4-26,8)
	Femme	20,1	(16,9-23,3)
NIVEAU INSTRUCTION	Pas de diplôme	23,1	(15,1-31,1)
	École primaire	22,8	(16,8-28,8)
	Secondaire inférieur	25,0	(19,6-30,4)
	Secondaire supérieur	17,0	(12,9-21,2)
	Supérieur	22,8	(18,2-27,4)
REVENU EQUIVALENT (FB)	< 20.000	22,9	(16,1-29,8)
	20.000-30.000	23,5	(18,0-28,9)
	30.000-40.000	21,3	(16,3-26,4)
	40.000-60.000	20,0	(15,6-24,4)
	>60.000	26,1	(19,0-33,2)
SANTE SUBJECTIVE	Bonne à très bonne	16,9	(13,9-19,9)
	Très mauvaise à moyenne	27,4	(22,9-31,8)
CONSOMMATION DE TABAC	Jamais	22,0	(17,8-26,2)
	Dans le passé	21,7	(17,4-26,1)
	Modéré (<20)	23,3	(18,1-28,6)
	Gros fumeur	16,0	(10,2-21,8)
REGION DE RESIDENCE	Région flamande	24,2	(19,8-28,7)
	Région bruxelloise	22,8	(18,8-26,8)
	Région wallonne	18,5	(15,5-21,6)

Tableau 6.4.2.4 *Distribution par catégories de la vaccination contre la grippe (VA03_1), standardisée par âge et par sexe, Enquête de Santé, Belgique, 1997.*

	VACCINATION INFLUENZA 12 DERNIERS MOIS				Total
	Oui	Ne peut préciser de date	> 1 an	Non	N
	%	%	%	%	

PROVINCE DE RESIDENCE					
Anvers	28,2	1,8	7,0	63,0	228
Brabant Flamand	38,6	3,8	7,0	50,6	163
Flandre Occidentale	38,1	7,8	4,5	49,6	196
Flandre Orientale	26,5	1,5	6,2	65,7	196
Limbourg	43,8	,0	5,2	51,1	121
Bruxelles	32,3	7,3	5,0	55,4	936
Brabant Wallon	17,0	7,8	2,0	73,1	81
Hainaut	33,3	2,0	3,1	61,7	430
Liège	28,3	4,2	4,1	63,5	372
Luxembourg	20,4	3,9	7,6	68,2	87
Namur	27,0	,8	7,8	64,3	127
Belgique	31,9	3,6	5,2	59,3	2937

Dans ce tableau, seuls les groupes cibles sont pris en compte: 65 ans et plus ou pathologies pulmonaire - cardiaque - rénales chroniques ou diabète					

6.4.2.3. Vaccination contre la rubéole (MCH40_1)

En Belgique, 70% des femmes de 15 à 54 ans ont été vaccinées contre la rubéole.

62% des femmes vaccinées déclarent posséder une carte de vaccination.

Le pourcentage de femmes vaccinées contre la rubéole varie en fonction de l'âge: 80% chez les 15-24 ans et 77% chez les 25-34 ans, pour diminuer ensuite à 64% chez les 35-44 ans et 56% chez les 45-54 ans.

Différences en fonction des caractéristiques individuelles (Tableau 6.4.2.5)

Après standardisation pour l'âge et le sexe, on n'observe pas de variation significative de la couverture vaccinale ni en fonction du niveau d'éducation, ni en fonction du revenu équivalent mensuel du ménage.

Le pourcentage de femmes vaccinées contre la rubéole varie d'une région à l'autre: 74% en Flandre, 63% à Bruxelles et 62% en Wallonie. Après standardisation pour l'âge et le sexe, la différence entre la Flandre d'une part et Bruxelles et la Wallonie d'autre part, est significative.

Au sein même de la Flandre, on remarque certaines disparités: le pourcentage de femmes vaccinées contre la rubéole varie de 82% en Flandre Orientale à 69% au Limbourg (Tableau 6.4.2.6). Ces différences persistent après standardisation pour l'âge et le sexe (régression logistique). En Wallonie, les différences entre les provinces ne sont pas significatives.

Analyses complémentaires

686 femmes ont répondu à la question concernant les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été vaccinées contre la rubéole:

- 55% ont répondu qu'elles étaient en fait déjà immunisées (ayant fait la maladie)
- 22% ne sont pas vaccinés par pure négligence de leur part
- 6% manquent d'information à ce sujet
- 5% pensent que le vaccin n'est pas utile ou peut être même dangereux
- déclarent que le vaccin n'existait pas à l'époque de leur adolescence.

Si on prend en compte d'une part les femmes qui ont été vaccinées, et d'autre part celle qui ont une immunité acquise (déclarée à la question MCH41 comme raison de ne pas être vaccinée), 16% des femmes (sur un total de 1811) sont actuellement à risque de faire une rubéole. Ce pourcentage varie de 10% chez les 15-24 ans, à 11% chez les 25-34 ans, 17% chez les 35-44 ans et 27% chez les 45-54 ans. Ce pourcentage de femme qui sont actuellement à risque de faire une rubéole varie également d'une région à l'autre: 14% en Flandre, 18% en Wallonie et 21% à Bruxelles.

Tableau 6.4.2.5 Proportion de femmes (15-54 ans) vaccinées contre la rubéole (MCH40_1), standardisée par âge, Enquête de Santé, Belgique, 1997.

		PROPORTION (%)	I.C. 95%
NIVEAU INSTRUCTION	Pas de diplôme	44,7	(26,6-62,7)
	École primaire	29,3	(19,7-39,0)
	Secondaire inférieur	28,5	(22,4-34,6)
	Secondaire supérieur	31,8	(27,3-36,3)
	Supérieur	29,8	(25,6-34,0)
REVENU EQUIVALENT (FB)	< 20.000	43,1	(33,8-52,4)
	20.000-30.000	33,0	(26,9-39,0)
	30.000-40.000	30,8	(25,1-36,4)
	40.000-60.000	26,7	(22,7-30,8)
	>60.000	33,1	(25,6-40,5)
SANTE SUBJECTIVE	Bonne à très bonne	29,7	(26,8-32,6)
	Très mauvaise à moyenne	35,0	(28,8-41,2)
CONSOMMATION DE TABAC	Jamais	29,7	(26,2-33,3)
	Dans le passé	29,4	(23,3-35,5)
	Modéré (<20)	34,2	(28,2-40,3)
	Gros fumeur	34,1	(25,4-42,8)
REGION DE RESIDENCE	Région flamande	25,6	(22,2-29,1)
	Région bruxelloise	37,0	(32,6-41,5)
	Région wallonne	38,0	(33,7-42,3)

Tableau 6.4.2.6 Distribution de la vaccination (femmes 15-54 ans) contre la rubéole (MCH40_1), standardisée par âge, Enquête de Santé, Belgique, 1997.

	VACCINATION RUBEOLE		Total
	Oui	Non	N
	%	%	

PROVINCE DE RESIDENCE			
Anvers	75,4	24,6	226
Brabant Flamand	69,2	30,8	141
Flandre Occidentale	74,5	25,5	157
Flandre Orientale	81,5	18,5	176
Limbourg	69,1	30,9	109
Bruxelles	63,3	36,7	627
Brabant Wallon	56,1	43,9	96
Hainaut	63,9	36,1	296
Liège	63,8	36,2	255
Luxembourg	53,6	46,4	67
Namur	61,0	39,0	100
Belgique	69,6	30,4	2250

Femmes âgées de 15 ans à 54 ans			